LES CAMARADES
adresseront
tout ce qui concerne
l'anarchie
(rédaction et administration)
A. E. ARMAND
3 — Rue Grenier-sur-l'Eau — 3
PARIS

l'anarchie

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

ABONNEMENTS

FRANCE
Trois Mois..... 1 50
Six Mois..... 3 »
Un An..... 6 »

ÉTRANGER
Trois Mois..... 2 »
Six Mois..... 4 »
Un An..... 8 »

HUITIÈME ANNÉE — 368 | DIX CENTIMES | JEUDI 2 MAI 1912

NE RIEN RESPECTER... NE CROIRE EN RIEN...

Qu'on ne s'y méprenne point, les anarchistes sont des négateurs, des destructeurs, des démolisseurs....

Et cela toujours, partout, et sans cesse.

Les affiches multicolores qui souillent encore les murailles de nos cités révèlent qu'en dépit du discrédit où sont tombés les batteurs d'estrades parlementaires ou municipales, le nombre est immense de ceux qui croient encore nécessaire d'appartenir à un parti, indispensable de s'affilier à un programme politique, essentiel de se faire représenter, eux, leurs intérêts, leurs aspirations, par des mandataires ou des délégués.

Contrastant avec cet étalage de médiocrité, quel réconfort que l'attitude des anarchistes, de ceux qui « ne croient en rien » et « ne respectent rien ».

Rien en effet ne trouve grâce devant leur critique désagrégeante. Rien ne leur est sacré. Les lois, les morales, les dogmes, les coutumes, les conventions. Le capitalisme, le militarisme, le patriotisme. L'enseignement officiel, ou privé, l'éducation dispensée à l'école, au lycée, au collège ou par la famille. Les faits acquis, les choses jugées, les principes immuables, les déclarations de droits de l'homme, les proclamations d'indépendance. La famille, l'affection paternelle, maternelle, fraternelle, filiale, la fidélité sexuelle obligatoire, le mariage. La tradition, le passé, le devenir meilleur, la société future, le déterminisme fatal, la prédestination religieuse ou laïque, les fois indémontrables et les croyances aprioristiques. L'autoritarisme, le parlementarisme, la centralisation administrative. — qu'elle émane de l'Etat ou des syndicats. La charité, la solidarité et l'amour universels, les superstitions, les mômeries, les légendes, le travail-exploitation. La politesse, la courtoisie, l'honnêteté, la pudeur. Toutes ces choses comme les accommodent la sauce bourgeoise....

Pas un de ces préjugés, de ces illusions ou de ces fantômes que leur analyse impitoyable ne batte en brèche et ne sape.

Aieux vénérés, chefs d'école, hommes indispensables, messies sauveurs, magisters, pontifes, magistrats, juges, douaniers, policiers, gardes-champêtres, gardes et gardiens en toutes livrées, représentants et exécutifs des institutions établies....

Il n'est pas un de ces êtres pour lesquels ils se sentent un soupçon de respect....

Et parce qu'anarchistes, anti-autoritaires ; parce qu'incroyants et irrespectueux, ils ne sauraient pour n'importe quel motif — quelque bénéfice personnel qu'ils aient à en retirer — par simple logique et aussi par dignité — faire un seul effort pour permettre au dernier des suppôts de l'autorité, au moindre des archistes, de trouver en eux un point d'appui pour ses desseins.

Que ceux qui lisent comprennent donc.

Rose DESHAYES.

Victoire sans grandeur

Bonnot, le cauchemar des argousins, a fini par tomber sous les coups de centaines de défenseurs de l'ordre. Il y en avait de toutes les armes : police, garde républicaine, génie, pompiers, artillerie.... il n'y manquait que des avions.

Je ne parle que pour mémoire des croquants armés de fourches et de fusils de chasse.

Comme à Hounsditch, force a été de faire sauter la maison où s'était réfugié cet illégal dont, s'il les avait dépensés dans quelque expédition coloniale, le monde officiel et la grande presse n'eussent point trouvé de termes assez encenseurs pour prôner l'intrépidité, le sang-froid, l'absence d'hésitation.....

La société triomphe donc.... Mais c'est une victoire qui manque de grandeur. Se mettre à cinq cents au moins et se servir de la dynamite pour venir à bout de deux hommes, dont l'un est mort pour sauver son hôte, il n'y a pas de quoi être fier.

Nous ne ferons pas l'oraison funèbre de Bonnot. Depuis que les hors-la-loi que l'on sait se sont mis volontairement au ban de la morale sociale, on entend répéter qu'ils sont les produits de la propagande anarchiste-individualiste (?) Si c'était vrai, cette propagande, loin de les désavouer, ne pourrait que les comparer avantageusement avec les non-produits de certains mouvements tapageurs, dont le bluff laisse bien tranquilles digérer les chefs, sous-chefs et contre-chefs des bourriques en uniforme et en civil.

Pour écarter toutes difficultés avec l'administration des postes, et durant la détention de notre camarade HENRIETTE MAITREJEAN, adresser tout envoi postal à

E. ARMAND
3, rue Grenier-sur-l'Eau, Paris (IVe)

CHIQUENAUDES ET CROQUIGNOLES

Il y a accident de travail et accident de travail...

L'autre jour, dans le métro, deux messieurs cossus — des épiciers prospères ou des rastoquouères arrivés, — parlaient du sinistre du Titanic.

— Sans doute, — prononçait gravement l'un, portant lunettes d'or et coiffant huit reflets — sans doute, il est cruel que ces pauvres femmes de chambre aient été repoussées ; c'est épouvantable, mais n'est-ce pas un peu la conséquence de leur profession, comme une sorte d'accident de travail.

Je ne veux pas épiloguer sur cette opinion. Moi, vous savez, je suis un type partisan qu'on dise tout ce qu'on pense, un type « éclectique », comme dirait Armand.

Ce qui ne serait pas rigolo pour celles que ça frapperait, par exemple, c'est si, au premier naufrage qui se produira, les femmes de chambre mettaient sous clef les passagères de cabines de première ou de seconde classe ?

On ne sait pas ; il peut arriver que las d'être toujours sacrifiées aux intérêts de ceux qui s'en servent, les machines humaines à servir prennent leur revanche. Et la prennent sans y mettre des gants. Voyez par exemple ce qui se passe au Maroc, où les arbicots protégés malgré eux se sont retournés contre les officiers, fonctionnaires et autres agents civils ou militaires du protectorat à venir ! Comme le disait mon voisin du métro, c'est un « accident de travail ».

De même que la fâcheuse aventure advenue à l'infortuné Jouin. Les « bandits » de nos jours sont dépourvus de sens moral. Imaginez-vous qu'ils estiment que leur liberté — dussent-ils n'en jouir que peu de temps — vaut mieux que la vie de ceux qui ont mission de les en priver ! Où allons-nous ?

Le mouchardage en amateur n'est pas non plus à l'abri des risques : A témoin, l'accident qui faillit arriver au délateur vrai ou soupçonné de Lozère. Voilà qui va donner à réfléchir aux policiers par occasion.

Régime de terreur

Nous nous en voudrions de ne pas signaler la prétention saugrenue, émise par MM. les chats-fourrés, d'inclure dans la fameuse association de malfaiteurs des camarades coupables (?) d'avoir organisé ou fait parvenir des collectes faites en faveur des « prisonniers », motif invoqué l'autre jour contre Lorulot.

C'est le règne du cynisme légalitaire dans tout ce qu'il offre de plus fantaisiste !.... Que le cynisme anarchiste paraît pâle à côté de celui-là !

Nous plaçant — une fois n'est pas coutume, — sur le terrain légal, nous cherchons vainement un texte de loi rendant délictueux le geste d'envoyer à des inculpés — dont certains ne le sont manifestement qu'en raison de leurs opinions — de quoi améliorer l'ordinaire pénitentiaire. Où donc se trouve l'article du Code où on incrimine l'acte de recueillir des sommes quelconques dans le but d'assister des prévenus — même anarchistes !

On n'a jamais inquiété, que nous sachions, la moindre des pierreuses qui envoie à son homme, détenu pour avoir « buté » quelque « pante » attardé, de quoi se procurer les maigres douceurs que peut offrir la cantine d'une prison.

CANDIDE.

La bête de proie

Dans son cabinet, tout de vert tendu, en attendant l'inculpé qu'il a envoyé quérir, le juge d'instruction médite.

Mais le juge d'instruction ne médite pas à la façon des poètes, des mathématiciens ou des religieux. Ce n'est ni un rêveur, ni un artiste, ni un savant. Il n'a à cœur le progrès d'aucune cause ; il ne poursuit la conquête d'aucun idéal, fut il individuel. Il n'est ni un homme ni un surhomme. Il est un rouage, un rouage formidable d'une machine plus formidable encore, qui s'appelle la Justice, et qui prenant un être humain à " l'état de liberté " comme on dit en style judiciaire, a pour destination de l'envoyer en prison ou au bagne ou à la guillotine. Il a pour charge de conduire l'inculpé jusque devant ses juges, de l'y amener après avoir rassemblé contre lui toutes les preuves ou toutes les informations capables de démontrer qu'il est coupable, c'est-à-dire qu'il a enfreint sur un point quelconque les fictions morales ou économiques sur lesquelles repose l'édifice de la société. Il a pour mission de conduire le prévenu jusqu'à la barre de la correctionnelle ou de la cour d'assises, et là, de le remettre à ceux qui le condamneront sur le vu des pièces qu'il a préparées à leur usage et dans ce but spécial.

Le juge d'instruction réfléchit à l'attitude de celui qui va comparaître devant lui. Il sait bien qu'il s'agit d'un duel — mais non à armes égales, revolver ou carabine au poing, par exemple — d'un duel où l'astuce jouera le premier rôle. Car lui, représentant de la loyauté moyenne et de l'honnêteté coutumière, il aura recours à la duplicité et à l'hypocrisie. Il se servira de n'importe quel moyen, avouable ou non, pour arriver à ses fins. Il veut sa proie. Il veut la voir se traîner pantelante et vaincue, la proie dont il convoite la possession morale. Tous les avantages sont de son côté : une pratique constante, une vie normale, la sécurité du lendemain. Tous les désavantages sont du côté de son adversaire qui, depuis des semaines ou des mois, n'a vu le soleil qu'à travers les vitres grillées de sa cellule ; il vit anormalement, le malheureux, et l'inconnu de l'avenir le hante. Audacieux, sa hardiesse ne lui sert de rien ; habileté, son adresse lui est inutile : tous ses élans se trouvent brisés, rompus par les quatre murs de son cachot. Il s'étiole dans sa geôle, et les jours qui s'écoulent entre chacune de ses comparutions à l'instruction lui semblent interminables, infinis comme des siècles.

Le juge se demande donc à quels procédés il aura recours pour briser la dernière résistance, entraîner l'aveu. Il se fera câlin comme une chatte, fascinateur comme un serpent, brutal comme un ours, sournois comme une hyène. Il sera le vautour qui fond sur sa victime éperdue ou le tigre qui la laisse passer pour bondir sur elle. Il se fera paternel et doucereux Ou bien son regard sera dur et sa voix sévère.

Pour que le patient cède, lui, le juge, le représentant suprême de la morale conventionnelle, il foulera aux pieds tout ce l'éducation civique présente aux citoyens comme vertueux, admirable et honorable. Il prêtera, s'il le faut, des dépositions mensongères à des complices réels ou supposés. Il invoquera de faux aveux qu'il attribuera à ce que l'inculpé a de plus cher au monde : sa compagne, ses enfants, son meilleur ami... Et quelle joie, après l'avoir laissé se débattre dans un maquis de dénégations, de sortir triomphalement une pièce du dossier, une pièce inconnue, convaincante, rendant inutile désormais toute lutte, tout débat.

Ou peut-être ce n'est qu'un comparse. Et pour l'amener jusqu'à la dénonciation le juge se demande de quels arguments il devra s'armer. La morale laïque flétrit la délation et son éducation d'homme du monde la lui rend, à lui juge, méprisable. Et de l'être humain qui va se présenter devant lui, il essaiera cependant de faire un délateur. Il affirmera que tel complice l'a chargé, le complice même sur lequel il lui demande des indications. Il montrera les juges ou le jury inclinés à la mansuétude, promettra une atténuation du réquisitoire de l'avocat général, il parlera de non-lieu, de notes favorables dans le dossier. Ou bien, si l'inculpé demeure insensible, il dépeindra l'inexorabilité de l'accusateur public, insistera sur les mauvaises dispositions des juges ou des jurés à l'égard de qui se refuse à aider la justice.

Il mentira, il dupera, il trompera, il reviendra à la charge jusqu'à ce que lassée, épuisée, la proie ait cessée de résister, résignée à la maison centrale, résignée à la Guyane, résignée à l'échafaud.

Et c'est sur tout cela que médite le juge tandis qu'entre deux gendarmes, menottes aux mains, l'inculpé s'avance. Nul ne lui reprochera le mensonge et l'hypocrisie qui sont la raison d'être de sa carrière de magistrat probe et impeccable. Il n'ignore pas qu'il est inévitable qu'il monte de classe, qu'il soit félicité, qu'on le décore, qu'il finisse conseiller de cour d'appel ou, qui sait, de cassation sans qu'on lui reproche jamais les lamentations de ceux dont il a contribué plus que n'importe qui d'autre à briser la vie — et cela de sang-froid — sans que jamais on lui objecte les tortures de ceux que son intervention froide, raisonnée a séparés des hommes ou des femmes qu'ils aimaient ou auxquels ils se sentaient liés par une affinité morale, intellectuelle, sentimentale : une affinité quelconque...

Hermann STERNE.

Une nouvelle brochure à distribuer

Au moment où le point de vue anarchiste est avili et défiguré par les journaux les plus libéraux, nous avons pensé qu'il convenait de jeter dans la circulation, et sous forme de brochure à distribuer, l'article de tête de notre avant-dernier numéro :

Illégalisme et Légalisme

Nous savons parfaitement que cette brochure n'est pas destinée à la distribution en grand, mais elle fera réfléchir sérieusement tous ceux qui, plus ou moins au courant des idées anarchistes ou des revendications sociales, se demandent ce que l'anarchisme peut bien avoir à faire avec l'illégalisme, ou plutôt avec les attentats audacieux qui ont récemment défrayé la chronique.

Nous avons tiré « Illégalisme et Légalisme » à un nombre restreint d'exemplaires. Nous l'expédions dès maintenant :

1 exemplaire	franco	contre	Fr. 0 05
10	»	»	» 0 30
100	»	»	» 2 50

Le long du chemin

Les journaux racontent que Raymond-la-Science, — un de ceux que la police accuse d'avoir pris part à l'expédition de Chantilly, — ayant refusé de répondre au juge d'instruction autrement que par la négative — ce qui est une attitude nettement anarchiste — s'est vu refuser l'autorisation de changer de linge. On appelle ainsi la faculté de recevoir du dehors du linge propre en échange de celui qu'on salit tandis qu'on est en cellule, ou encore de posséder du linge de rechange à soi. Et ce trait de vengeance mesquine fait ressortir, bien mieux que mille discours, que le juge ne vaut pas mieux que l'inculpé, quand il vaut autant. Voici un homme vaniteux, irritable et capricieux comme l'est n'importe lequel de ses semblables. Et la société lui confère on ne sait quels pouvoirs discrétionnaires qui lui permettent d'infliger mille vexations à des gens qui ne sont même pas condamnés, qui peuvent être renvoyés absous ou bénéficier d'un non-lieu ? En se plaçant à un point de vue légalitaire ou bourgeois on a peine à comprendre qu'un être dont la culpabilité n'est pas démontrée puisse être privé de recevoir les vêtements, les aliments, les visites, les livres, les journaux dont il a besoin ou qui peuvent l'intéresser. Vous avez arraché un homme à la vie libre qu'il menait, vous l'avez jeté entre les quatre murs d'une cellule, vous le tenez, sous clé, sans qu'il ait une seule espérance de vous échapper et vous trouvez encore moyen de vous montrer à son égard rancuniers, petits, vils ! On se demande pourquoi les répressions les plus sévères n'ont jamais eu raison des attentats contre la propriété ou les personnes. Ce n'est pas seulement l'état de choses économiques qui en est la cause, c'est parce que, dans tous les temps, ceux qui jugent et qui châtient n'ont jamais valu davantage que les coupables et les condamnés.

LE GUÉPIN.

La perte du "Titanic"

Il n'est jamais trop tard pour revenir sur des sinistres tel que le naufrage du « Titanic ».

Il me semble l'apercevoir, se balançant majestueusement sur les flots, ce géant des mers. Dernier mot de la science nautique, les ingénieurs qui ont présidé à sa construction l'affirment " insubmersible " : à l'abri des assauts de la tempête la plus dangereuse. Dernier cri du confort, il contient en ses flancs, assez vastes pour enserrer la population d'une bourgade, tout le luxe, toutes les commodités, tous les raffinements que peut procurer l'industrie des hommes.

Tout, à bord de ce colosse maritime, exhale l'aise et inspire la quiétude. Tout a été calculé pour qu'on se sente comme " chez soi ", — pour qu'on s'imagine se trouver encore à la résidence " modern style " ou au " palace hotel ". Le roulis ne se fait point sentir et le tangage est nul. On n'a qu'à vouloir pour obtenir ce qu'on désire : chaleur, lumière électrique, bain chaud, bain froid, bain tiède, bain turc, ascenseur, fumoir, salon de jeu, bibliothèque, tziganes, que sais-je encore ? En pleine mer, on n'est point isolé du reste du monde ; grâce à la télégraphie sans fil, on est renseigné sur ce qui se passe sur tous les points du globe : les crimes, les séances de parlements, les résultats des élections et les gagnants des courses, les derniers cours des grandes Bourses. Fini, le temps où le mal de mer sévissait au point de faire d'une traversée un supplice pour les neuf dixièmes des passagers d'un transatlantique. Même pas une nausée.

Et les milliardaires qui arpentent nonchalamment le pont des premières pensent qu'il fait bon vivre. A peine savent-ils que dans les deux continents des êtres humains ont peiné ou courbent actuellement l'échine pour que leur revenu soit ce qu'il est ou s'accroisse. Pour qu'ils éprouvent qu'il fait bon vivre, — de leurs semblables, toute une journée suent dans une usine ou se tiennent le dos courbé sur un grand livre ou une table à écrire : ou encore travaillent au fond de quelque mine à l'extrémité du monde. Des malheureux à qui ne sera jamais donnée la chance de traverser l'Atlantique et de dépenser queques semaines ou quelques mois de plaisir dans une des villes de joie de l'un ou l'autre hémisphère.

Il y a à bord de ce léviathan des appartements d'une magnificence inouïe, dont la location ne coûte pas moins de vingt-deux mille francs pour une traversée. Or, il faudrait plus de douze ans à un homme économisant cinq francs par jour pour mettre de côté pareille somme.

Et je ne pense pas que parmi les exploités directs ou indirects de ces privilégiés, le nombre soit grand de ceux qui réussissent à épargner un écu ou un dollar quotidiennement. Mais de tout cela n'ont cure les membres de " l'élite " qui parcourent de long en large les salons somptueux du " Titanic ". Ils ne travaillent point de leurs mains ; ils se servent des membres et de l'intelligence d'autrui. Tellement que ce leur en est devenu une habitude. Et qu'ils imaginent sans doute impossible que le monde aille autrement.

Je crois avoir découvert à quoi réfléchissent, entre deux parties de poker, ces capitaines d'industrie, ces aristocrates de la diplomatie, de l'art ou de la philantropie. Ils songent qu'ils vont vite, très vite, plus vite que n'importe quel autre paquebot rival. Car leur paquebot n'est pas seulement le plus grand et le plus magnifique des palais flottants qui sillonnent les plaines liquides : il est le plus rapide ; il suit la route la plus courte, au nord. Ah ! gagner un jour, gagner six heures, gagner soixante minutes, pressurer le temps comme on pressure les hommes : voilà à quoi aboutit la civilisation. Rétrécir la terre et faire du temps comme un mets qu'on dévore sans mâcher : voilà à quoi s'est ingénié la science pratique. Ne leur parlez pas, à ces surcivilisés, d'apprécier la vie quiétement, de jouir des plaisirs naturels comme d'un bon fruit qu'on consomme en entier, et qu'on savoure, de déguster posément la coupe de la joie des sens et de la vider lentement, jusqu'au fond. Il leur faut aller vite, plus vite encore, sans répit, sans trêve, coûte que coûte, s'assimilant peu ou prou les sensations, gâchant les émotions, passant dans l'existence comme un bolide traverse les airs.

Et le monstre fend les flots. Et les cheminées crachent de la fumée. Et les machines halètent. Et les tonnes de combustible s'engouffrent à chaque instant dans la gueule insatiable du foyer de la chaudière. Les jours s'achèvent dans la pourpre des soirs de printemps ; les nuits tombent diaprées d'étoiles : les aurores reviennent toutes roses, irisant les vagues.

Mais voici qu'une nuit un choc se produit qui ébranle du pont à la quille l'invulnérable colosse.... Un heurt imprévu, survient, effroyable, irrésistible. Voici que le monstrueux produit de l'industrie des hommes est entré en collision avec le produit non moins monstrueux du jeu des forces de la Nature. Et c'est ce dernier, dans sa rudesse, dans sa brutalité, qui a raison des calculs, du luxe, de la magnificence, de la civilisation enfin. Le " Titanic " coule à pic, entraînant au fond de l'abîme les milliardaires impuissants et les somptuosités inutiles. Et les rares qui « rescapent » fuient, affolés, amputés d'un ou de plusieurs des leurs, engloutis dans les ondes de la grande Gueuse.

⁂

La conclusion à tirer de cette catastrophe, c'est que dans le duel que se livrent les Forces naturelles et l'Artificiel de la Civilisation, l'avantage reste finalement aux forces naturelles. Ce n'est que temporairement et dans les menus détails de la vie individuelle ou collective qu'on triomphe de la Nature. Elle n'est jamais complètement asservie ou domptée. Un jour vient où elle prend une revanche, inconsciente je l'admets, mais qui n'en est pas moins écrasante. Qu'ont besoin les hommes, après tout, de s'aller giter auprès des volcans, ou sur les rives des fleuves sujets aux inondations, ou dans les lieux éprouvés par les secousses sismiques ? Quelle urgence pousse les hommes, pour s'épargner douze heures ou vingt-quatre de navigation, à s'exposer aux banquises flottantes ? Et pourquoi se plaignent-ils lorsqu'ils sont victimes de leur imprudence, de leur snobisme ou de leur vanité ?

Dominés par leur cerveau — dont ils appellent les manifestations *raison* — les hommes ne savent plus ce qu'est le bon sens. Sous prétexte qu'il sont des " conscients ", des " raisonnables ", des " civilisés ", ils ont fini par chasser le naturel de leur vie et par bannir la simplicité de leurs habitudes. Des années s'écoulent pendant lesquelles tout semble aller bien. La Nature se tait, apparemment subjuguée. La sensibilité fait silence, évidemment émoussée. On est des surhommes, presque des Dieux. Mais voilà qu'un jour éclate une catastrophe ou qu'un bouleversement se produit, individuel ou social. C'est, chez l'individu, le naturel qui revient au galop. C'est la Nature, vaincue, qui, dans une collectivité, réapparaît, revêtue de toute sa puissance. O homme, tu avais compté sans le sentiment ! O humains, vous aviez oublié que les énergies naturelles sont plus fortes que vos calculs, plus étendues que vos connaissances. Vous n'aviez pas tenu compte que le conséquent est moins que l'antécédent. Que valent nos raisonnements quand la douleur nous etreint ou que la souffrance nous mord ? Que vaut tout le faste de l'aménagement d'un " Titanic " contre le choc inexorable d'un iceberg ?

Un peu moins de présomption et de suffisance, voyez-vous, et pour commencer, nous ne nous en trouverions pas plus mal dans nos rapports les uns avec les autres.

E. ARMAND.

CAUSERIES POPULAIRES DU XIIe

Mercredi 8 Mai, à 8 1/2 du soir

SALLE GEFFROY

81, Faubourg Saint-Antoine, 81

Grande Réunion

publique et contradictoire

par André LORULOT

Les Bandits

ceux d'en haut et ceux d'en bas

Le droit de tuer

pour l'individu, pour la société

Individualisme de révoltés et Arrivisme d'adaptés

Entrée : 30 cent. pour les frais

Rimes païennes

Je n'irai point chercher ailleurs qu'autour de moi
Pour que mon cerveau vibre ou que mes sens frémissent :
Une aurore suffit pour me griser d'émoi sent.
Et des fleurs s'entrouvrant les parfums me ravis-

Lorsque descend le soir point las ne sont mes yeux
De contempler le vol empourpré des nuages.
Et la lune m'attire, effaçant dans les cieux
Des astres la clarté lointaine. Des orages

Me séduit la clameur semblable à des sanglots.
A ma vitre frappant j'aime écouter la pluie
Comme dans la forêt épier les oiseaux.
Et quelle volupté lorsque, couleur de suie,

La nuit s'appesantit, par un sentier perdu
D'errer, le cœur qui bat, sans but, n'y voyant goutte.
Ou bien de mon amante, étreignant le corps nu,
La sentir défaillir, céder, se donner toute.

E. ARMAND.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Hygiène de l'Alimentation

Voici quelques conseils sur la manière de régler et de pratiquer l'alimentation, sur la méthode qu'il convient d'adopter pour manger et boire, méthode qui n'est nullement indifférente et qui, selon qu'elle est bonne ou mauvaise, exerce une influence heureuse ou fâcheuse sur la santé.

La première recommandation que je vous ferai à ce sujet, aura rapport à la MASTICATION, opération qui est fort importante. Pour bien *digérer*, il faut tout d'abord bien *mastiquer*, bien mâcher, c'est-à-dire mastiquer relativement longtemps, bien triturer les aliments. De cette manière l'estomac a moins de travail mécanique à accomplir, d'une part ; d'autre part, à côté de cette action mécanique, la mastication a aussi une action physiologique.

Lorsqu'on mastique consciencieusement, l'acte de la mastication provoque et active la production de la salive qui est un des plus importants des liquides digestifs. Les aliments, grâce à la salive, se digèrent plus ou moins dans la bouche avant de se digérer dans l'estomac ; de plus, la salive, arrivée avec eux dans cet organe, y continue son travail de digestion, de sorte que l'estomac n'est pas obligé de secréter autant de sucs ; enfin, elle contribue à le remplir. Il en résulte qu'on mange moins quand on mastique bien, et on a moins besoin de manger et on se nourrit autant, parce que les aliments sont mieux digérés et plus complètement assimilés. Et, en mangeant moins, on n'éprouve plus la sensation de *faim*, qui disparaît dès que l'estomac s'est normalement dilaté. La mastication peut être considérée comme un *régulateur de l'appétit*.

En Amérique, on parle beaucoup du « fletchérisme », ou méthode de Fletcher, qui consiste tout simplement à bien mastiquer. Les Américains, gens pressés, ne se sont jamais préoccupés jusqu'ici de mastiquer convenablement leurs aliments. Lorsqu'on va dans un restaurant français, on a tout le temps nécessaire pour mastiquer, parce que les plats sont servis les uns après les autres et que le garçon ne vient jamais immédiatement après avoir été appelé. En Amérique, les habitudes sont différentes. Ou bien il y a un buffet où les clients vont eux-mêmes chercher leurs aliments — et payent en les emportant, — ou bien on commande tout le repas d'un coup, et le garçon apporte à la fois tous les mets sur la table, et ceux-ci sont mangés avec hâte : *Time is money*. Mais, de cette manière, les Américains ont récolté d'innombrables maladies d'estomac, complétées souvent par de nombreux accès de neurasthénie. Il n'y a pas de pays où les maladies d'estomac soient aussi fréquentes qu'en Amérique. Fletcher a entrepris une campagne pour faire cesser cette mauvaise habitude et ses efforts ont été, jusqu'à un certain point, couronnés de succès. Beaucoup d'Américains ont pris l'habitude, à la suite de sa campagne, d'avoir dans la bouche une boule de caoutchouc, qu'ils mâchent. Cette mastication amène une sécrétion abondante de salive, et cette salive, avalée, va dans l'estomac aider à l'action des sucs stomacaux.

La mastication relève à la fois de l'état des dents, et de notre volonté. Les dents, il est bon de les avoir et de les conserver bonnes, et, pour cela, de les soigner, de les nettoyer. Il dépend de nous que nous mastiquions bien ou que nous nous laissions aller à une mastication défectueuse. L'habitude d'une bonne mastication est d'ailleurs facile à prendre. Si, au début, il faut une certaine dose de volonté, au bout de très peu de temps la mastication s'exécute rationnellement, sans même qu'on s'en aperçoive. Pour employer l'expression de M. Gustave Lebon, on a fait « passer le conscient dans l'inconscient ».

Ceux qui n'ont pas de bonnes dents font parfois usage de *masticateurs*. Ce sont des instruments qui broient mécaniquement les aliments dans l'assiette. Les fabricants prétendent qu'ils remplacent les dents. Cependant, leur usage n'est pas à recommander. Le masticateur divise, sans doute, les aliments ; mais il ne provoque pas la sécrétion salivaire, qui est la principale utilité de leur mastication ; aussi les personnes qui se servent de ces instruments ont-elles souvent des maladies d'estomac. Si l'on n'a

pas de dents, il vaut donc beaucoup mieux s'en faire mettre — ou, à défaut, habituer les gencives à remplir les fonctions des dents, lorsqu'elles se sont quelque peu durcies. Le masticateur peut avoir parfois un rôle utile ; mais ce rôle ne peut et ne doit être que temporaire : lorsque, par exemple, on a eu la machoire brisée par accident et tant qu'on ne peut pas s'en servir.

Il est également de mauvaise pratique, pour les mêmes raisons, de réduire tous les aliments en purée. En agissant ainsi, on habitue l'estomac à ne pas travailler. De plus, avec le masticateur comme avec la purée, on se gave, et l'effet de ce gavage est tout à fait analogue à celui que le gavage artificiel produit sur les oies : on sait qu'il se produit chez elles une dégénérescence graisseuse du foie, maladie grave qui les ferait mourir bientôt si on ne les en délivrait en les tuant. Lorsque l'homme se gave, des maladies du foie se déclarent, tout comme chez les oies.

Abordons dès maintenant l'étude des aliments en eux-mêmes, et, pour commencer, parlons des boissons.

Les boissons peuvent se classer en trois catégories : boissons aqueuses, boissons nutritives, boissons excitantes. Parmi les boissons aqueuses, je citerai l'eau. Le lait, le chocolat, le cacao, le café de malt, les jus de fruits sont des boissons nutritives ; l'alcool, le thé, le café sont des boissons excitantes.

Le principal rôle des boissons est de remplacer l'eau perdue par l'évaporation pulmonaire et sudorifique, et par les diverses secrétions. L'eau, sans doute, se trouve dans les aliments ; mais elle n'y est pas en quantité suffisante, et il est nécessaire d'en prendre une certaine quantité en nature.

Les boissons ont aussi pour objet de fournir à l'organisme les sels minéraux dont il a besoin, et qui ne sont pas, eux non plus, contenus en quantité suffisante dans les aliments solides. Enfin, nous en avons besoin pour nous rafraîchir.

Les boissons nutritives ne peuvent pas remplacer l'eau. Quand on souffre de l'estomac, ne boire que du lait n'est pas excellent. C'est souvent une fatigue de plus. Si l'on tient, d'ailleurs, à user d'une boisson nutritive, le lait n'est pas nécessaire ; on peut se nourrir aussi bien avec de l'eau sucrée ou mélangée de jus de fruits.

La bière et le cidre, que l'on classe dans les boissons excitantes, à cause de l'alcool qu'ils contiennent, peuvent aussi être considérés comme boissons nutritives — — au moins la petite bière et le cidre doux (non fermenté).

Le vin, cela est prouvé maintenant, est un aliment. Il ne devient excitant que si on en fait abus. J'ai acquis, dans ma pratique médicale, la conviction que la dose maximum que doit en consommer par jour un ouvrier qui travaille durement (un terrassier, par exemple) ne doit pas dépasser un litre. L'ouvrier qui peine moins, le tailleur, le cordonnier, l'employé, etc., devraient se contenter d'un demi-litre, soit environ un verre de vin pur à chaque repas. Ce verre de vin, d'ailleurs, ne donne pas assez d'eau à l'organisme, et il est nécessaire de le compléter soit par de l'eau pure, soit en le coupant avec de l'eau.

Il ne faut pas boire outre mesure, même de l'eau. Ceux qui mastiquent bien ont moins soif que les autres, parce qu'ils imbibent naturellement leurs aliments de salive. Mais ce qui fait que nous éprouvons le besoin de boire immédiatement, c'est surtout le sel, le poivre, le piment, l'ail, etc., avec lesquels nous assaisonnons nos aliments.

L'usage immodéré de toutes les boissons — l'eau comprise — fatigue l'estomac. Il faut donc boire avec mesure. Cela est facile lorsqu'on ne boit que de l'eau. Avec le vin, au contraire, plus on boit, plus on a soif, et c'est là un des principaux inconvénients de cette boisson.

Brillat-Savarin a énoncé, au sujet des aliments et des boissons, un aphorisme fort juste : Défions-nous, a-t-il dit, des mets qui nous font manger sans faim, et défions-nous aussi des boissons qui nous font boire sans soif.

Puisque nous sommes sur le vin, je vous dirai un mot des fraudes que l'on fait subir à ce liquide, un mot très court puisque mon sujet ne comporte pas l'étude des fraudes alimentaires.

On sait que, lorsqu'on a bu trop de vin, on a plus souvent besoin d'uriner. Eh bien ! si on ne boit pas trop de vin, mais que ce vin soit truqué, hyperplâtré, les mêmes effets se font sentir. Cela nous démontre que le vin fraudé est plus mauvais à la santé que le vin bien naturel.

En somme, la meilleure de toutes les boissons est l'eau. Mais il y a eau et eau, et toutes les sortes d'eau ne présentent pas les mêmes qualités.

L'eau de *puits* est à rejeter, surtout dans les villes ; elle contient, en effet, de nombreux *colibacilles*, qui donnent la diarrhée, et souvent elle contient aussi les bacilles de la *fièvre typhoïde*. Il faut réserver cette eau pour les usages ménagers.

L'eau de rivière est meilleure.

A l'égard des personnes que les colibacilles pourraient effrayer, je dirai qu'il ne faut pas tenir à la pureté absolue de l'eau. Quelques colibacilles ne suffisent pas à donner la diarrhée. Le corps a ses défenses, que l'exercice développe et que l'inaction atrophie, de sorte que celui qui ne mange que des aliments aseptiques et ne boit que des boissons soigneusement purgées de tout microbe, est bien moins résistant aux invasions microbiennes et se trouve plus exposé que les autres dès que, pour une raison ou pour une autre il se trouve obligé de s'abstenir de ses précautions habituelles. Il est aussi beaucoup plus exposé en temps d'épidémie.

Une eau trop chargée de microbes peut être ingérée sans danger lorsqu'elle est bouillie. Il n'en est pas toujours de même lorsqu'elle est simplement filtrée ; souvent la filtration est insuffisante pour la purifier. Cependant, d'une manière générale, il ne faut faire bouillir l'eau de rivière qu'en temps d'épidémie ou pendant les grandes chaleurs.

L'eau de source est l'eau idéale. Elle ne contient qu'en quantité infime les bacilles dangereux ; elle est chargée convenablement des sels nécessaires ; enfin, elle est toujours propre et limpide.

L'eau de pluie est très mauvaise, quoiqu'elle ne contienne pas de microbes, parce qu'elle manque de sels minéraux en dissolution. Elle est, pourrais-je dire, trop pure, étant, en somme, de l'eau distillée naturellement.

Parlons maintenant des aliments solides.

Le pain, pour être bon, doit fleurer un peu la noisette, sentir bon, avoir une teinte un peu grisonnante, un peu jaunâtre ; pour être digestif, il ne doit pas être *masse*. Or, les boulangers préfèrent donner à leurs clients du pain masse, et voici pourquoi :

Lorsque le four est trop chaud, le pain est saisi, très cuit en dessus, mais très peu en dedans. C'est là le pain-masse. Ce pain n'a perdu que peu d'eau ; il en convient encore beaucoup, de sorte qu'en achetant ce pain on achète aussi, au même prix, de l'eau qu'on pourrait avoir pour rien. Le pain cuit convenablement contient de 30 à 34 °/₀ d'eau, et 66 à 70 °/₀ de matières nutritives ; le pain-masse contient jusqu'à 45 °/₀ d'eau, ce qui réduit la proportion des matières nutritives à 55 °/₀. Il en résulte que lorsqu'on achète du pain-masse à 4 sous la livre, on le paye en réalité 23 centimes, ou près de cinq sous. Un boulanger qui ne donnerait à sa clientèle que du pain-masse à raison de 500 kilogs par jour, réalisant un bénéfice supplémentaire de 30 fr. par jour ou 10.000 francs par an, et soutirerait ainsi à chaque famille de cinq personnes une somme de cinquante à soixante francs par an, sans compter les digestions pénibles et les maladies d'estomac qu'il causerait. En réalité, il n'en donne pas tout le temps, ce qui lui ferait perdre sa clientèle. Mais il en donne de temps en temps, un jour sur cinq, par exemple. C'est soi-disant la faute du four, et il a gagné ainsi 2.000 fr., bon an mal an.

Il est difficile de constater exactement, à l'œil, la différence entre le pain-masse et le pain cuit convenablement. Mais on peut y arriver au moyen de la balance. Il suffit, pour cela, de couper, par exemple, 100 grammes de pain, de les mettre dans l'armoire et de le repeser 8 jours plus tard. Si le poids du pain a diminué de plus de 25 grammes, on avait affaire à du pain masse, à du pain saisi.

En ce qui concerne la viande, la qualité n'est pas indifférente ; en effet, la viande de première qualité ne contient que 40 °/₀ d'eau, tandis que les viandes inférieures en contiennent 50 et même 75 °/₀ ; de sorte qu'on ne fait guère d'économie en achetant, au rabais, de la viande de mauvaise qualité.

La viande saine se reconnaît à sa belle couleur rouge vif. La viande de mauvaise qualité est au contraire d'un brun noir, un peu grise ou rouge très pâle.

La viande saine rend un peu de jus, mais peu. Toute viande qui ne rend pas de jus du tout provient d'un animal maigre, celle qui donne beaucoup de jus provient d'animaux nourris avec des drèches ou des tourteaux ; elle est sans saveur.

Il faut refuser, chez le boucher, les viandes gommeuses, qui poissent à la main ; elles proviennent d'animaux malades.

La viande persillée, c'est-à-dire qui contient entre ses fibres de nombreuses petites masses graisseuses, est meilleure que les autres. Cependant, si ces petites masses de graisse sont traversées de filets de sang, la viande provient aussi d'animaux malades.

On peut aussi reconnaître la qualité de la viande à l'état de la moëlle des os, qui doit être ferme et résistante.

L'état dans lequel on fournit la viande n'est pas non plus indifférent. La viande fatiguée, c'est-à-dire qui provient d'un animal tué immédiatement après avoir marché ou travaillé, est malsaine. Les muscles de l'animal, en travaillant, ont élaboré des toxines, c'est-à-dire des poisons, qui n'ont pas eu le temps d'être éliminés. Les animaux qui viennent de loin ne devraient être abattus qu'après plusieurs jours de repos.

Les viandes jeunes, telles que le pigeon, l'agneau, etc., que l'on recommandait autrefois aux malades pour leur soi-disant légèreté, sont souvent plus difficiles à digérer que le bœuf et les viandes d'animaux adultes.

Le bœuf se digère aussi bien que le veau. Il faut distinguer dans le veau rouge et le veau blanc ; ce dernier reste blanc parce qu'il a été nourri exclusivement avec du lait ; sa viande est très supérieure à celle du veau rouge, nourri d'herbes et de fourrages.

Dr MIGNON.

Pour prendre date

Nos amis prendront note de notre projet d'organiser pour le lundi de la Pentecôte une Ballade en camaraderie aux environs de Paris.

L'EDUCATION RATIONNELLE DE L'ENFANCE

par Emilie LAMOTTE.

L'ex. 10 cent., franco 15 cent., le cent 6 fr. franco

Le rôle du hasard dans la justice des hommes

VII

Cela pouvait, à la rigueur, se défendre, si l'on croyait à la similitude des sentiments humains. Mais voilà qu'on veut donner à ces 12 hommes *choisis au hasard* le pouvoir discrétionnaire le plus absolu ! De plus, personne ne peut refuser de faire partie du jury. De quel droit imposerez-vous à des malheureux, qui n'ont aucun goût pour la profession de juge, la nécessité de condamner leurs concitoyens ? Il y a des gens, même parmi les partisans de la peine de mort, qui ne voudraient pas être bourreaux. A la rigueur, avec l'institution actuelle, le juré pouvait se dire : ce n'est pas moi qui ai condamné ; j'ai donné mon sentiment en toute loyauté ; mais ce n'est pas moi qui ai fait la loi ; c'est la loi qui est cruelle ; moi, j'ai seulement répondu à une question de fait, suivant ma conscience.

Dès aujourd'hui, le jury applique la peine, *il viole la loi*. Le président d'abord, l'avocat général ensuite, l'avocat enfin expliquent en détail à messieurs les jurés quelle sera la conséquence de leur verdict. Si vous dites *oui* pour telle et telle question, ce sera la mort : si vous dites *non* pour telle autre, ce sera les travaux forcés à temps, etc. C'est une comédie ! Ou l'institution du jury est bonne et elle doit fonctionner telle qu'elle existe : ou elle est mauvaise, et il faut se hâter de la supprimer ou de la modifier. Actuellement, elle fonctionne illégalement ; *tous* les verdicts sont rendus dans des conditions contraires à la loi. Et il faut que les jurés soient pénétrés de l'idée de leur mérite pour accepter, étant tirés au sort pour une certaine fonction, d'en remplir une toute différente.

***

Les jurés sont réunis dans la salle des délibérations, délibèrent ! La loi leur demande de voter, et, en cela, elle est sage, mais ils délibèrent. Et c'est bien dangereux.

Si on a choisi 12 hommes au hasard, c'est pour que chacun vote suivant son sentiment, et non suivant l'opinion de son voisin. Je suppose qu'on exige des jurés le silence absolu et qu'on les fasse voter ; puisqu'on autorise les délibérations et qu'on fasse recommencer le vote : le verdict sera différent. Délibérer, cela veut dire donner la parole à celui qui veut la prendre. Et s'il y a dans le jury un homme ayant une certaine habileté de parole, surtout si cet homme occupe une situation sociale en vue, s'il a une certaine notoriété, son influence est plus grande sur les décisions du jury que celle du ministère public ou de l'avocat, car c'est lui qui parle le dernier.

L'avocat a contredit le réquisitoire du ministère public ; la conscience des jurés est vacillante ; ils avaient été convaincus par l'avocat général, et la plaidoirie de la défense les a troublés. Ils ne savent plus ! C'est dans ce désarroi qu'ils vont subir l'ascendant du plus influent d'entre eux. Hésitant devant la responsabilité de leur acte, ils seront heureux de se soulager en acceptant l'opinion d'un collègue qu'ils jugent plus qualifié. Et suivant que ce collègue plus intelligent ou plus habile est par nature porté à l'indulgence ou à la sévérité, le verdict du jury sera plus indulgent ou plus sévère. Ainsi, c'est quelquefois d'un homme pris au hasard que dépend la tête d'un autre homme. Supposez que, dans les 36 jurés d'une session, il y ait deux individus de tempérament opposé et capables l'un et l'autre d'influencer le vote de leurs collègues. Supposez que le hasard des tirages quotidiens les fasse alterner dans les jurys des affaires successives. Quelle incohérence dans l'ensemble des résultats ! Comme ces résultats seront peu comparables, peu *équitables*, puisque équité vient du mot latin qui signifie égalité. Et si les deux protagonistes sont dans le même jury, ils renouvelleront la lutte de l'avocat et du ministère public ; ce sera le plus habile qui l'emportera.

Pour ma part, je ne comprends pas qu'un juré assume la responsabilité d'un vote quand il s'agit d'une affaire capitale ; celui qui a conscience de pouvoir peser sur l'opinion de ses collègues ne peut s'empêcher de prendre la parole quand il est convaincu de l'innocence de l'accusé ; il ne se pardonnerait pas de laisser commettre une erreur terrible ; mais si, au contraire, il croit à la culpabilité, il doit se taire et laisser au malheureux le bénéfice de l'inintelligence de quelques-uns de ses juges. Cela n'est pas juste, il est vrai, mais c'est humain. Je dois dire d'ailleurs que, lorsqu'une affaire est très claire, lorsque la culpabilité est évidente, un silence morne règne parmi les jurés après la clôture des débats ; personne ne prend la parole, l'on vote lugubrement. Il n'y a pas d'erreur judiciaire possible dans une affaire évidente ; le jury est aussi apte que n'importe quel tribunal à rendre un verdict quand aucune hésitation n'est permise ; mais dans ce cas, il était inutile de déranger 36 citoyens ; la cour aurait sûrement jugé de la même façon sans demander l'avis des douze individus pris au hasard. Le jury n'est dangereux que lorsqu'il y a doute ; et il y a doute neuf fois sur dix !

F. LE DANTEC.

(*A suivre.*)

Henri Dagan,
place ne m'était sévè-
dirais beaucoup de bien
d — mais n'est-ce pas déjà
un éloge, ne contestera l'utilité d'un semblable travail, tout le monde se mêlant aujourd'hui de gouverner. Jusqu'à mon boulanger qui prétend que M. Camille-Pelletan, ce brouillon, a désorganisé la marine, parce que et parce que ! et que M. Léon Bourgeois est un éminent homme d'état puisqu'il n'a pas prouvé le contraire.... Utile donc, l'effort de M. Dagan me paraît d'autant plus méritoire qu'il rencontrera sans doute peu de succès : chacun s'imaginant savoir gouverner, il n'est que des curieux que cet art intéresse. Tout au plus le public, le « grand public » éprouve-t-il à certaines époques le besoin de consulter *le manuel du Parfait Candidat et du Parfait Electeur*, (un ouvrage à faire...)

Je passerai sous silence les « portraits politiques » et les « maximes d'Etat » dont M. Dagan, pour illustrer ses exemples, a fait un choix assez heureux. La thèse — quoique il se défende implicitement de soutenir une thèse — est à peu près celle-ci : « l'autorité, la loi, le gouvernement sont nécessaires — et naturels — pour éviter des maux pires que ceux qu'ils provoquent ; la valeur des formes de l'Etat dépend des hommes sur lesquels elles reposent. » M. Dagan démontre la véracité de ces principes et de leurs conséquences en dix dialogues dont les interlocuteurs appartenant à toutes les tendances politiques contemporaines citent abondamment Aristote, Platon, Machiavel, Bossuet, Fénelon, Voltaire, Ch. Maurras, etc., etc. Le dialogue concernant la *Politique et la Religion* m'a paru irréprochable, tant y sont bien mises en lumière les nécessités profondes qui ont légitimé et légitiment encore l'existence des mensonges, politiques, sociaux, — et religieux, — surtout. Ceux que Mr Dagan consacre aux diverses formes du gouvernement m'ont intéressé beaucoup moins ; pourtant je suis demeuré étonné que l'on pût converser longuement de la république, de la monarchie, des révolutions sans envisager d'une façon sérieuse le rôle de la finance. N'est-ce pas l'argent qui aujourd'hui fait et défait, arrange et modifie les formes de gouvernement ? Derrière quel trône, derrière le char de quelle république n'y a-t-il pas un consortium de Banquiers, d'Industriels et de Propriétaires ? M. Dagan semble l'ignorer, et ce n'est plus permis... L'art de gouverner ? en 1912, c'est avant tout l'art de servir et de se faire servir par les Puissance d'Argent les plus solides.

Mais, ce sont les dialogues de la « naissance de l'Autorité, des Lois, de l'Etat », qui sont certainement les plus critiquables, et ce, non seulement au point de vue anarchiste. Pour prouver l'utilité et la légitimité de l'Autorité, clef de voûte de la Société, M. Dagan démontre qu'aux âges préhistoriques la femme, plus faible que le mâle dût accepter — dans son intérêt même — d'être commandée... J'admets volontiers que sous certains rapports la femme soit demeurée jusqu'à nos jours inférieure au mâle ; cela n'empêche pas, dans la famille, l'autorité du mâle et du père d'être souvent la source de maux pire que ceux qu'elle a pour mission d'éviter ; et cela ne prouve pas — ou je n'y comprends rien — que l'exploitation de l'homme par l'homme soit intelligente, ni que l'existence des autorités qui concourent à la maintenir soit indispensable. Mais M. Dagan qui cite à plaisir les arguments royalistes, et ceux des démocrates chrétiens néglige les critiques et les « harmonieuses constructions » du socialisme d'Etat, aussi bien qu'il néglige l'opinion anarchiste. Pour ce qui nous concerne je ne lui en fais point grief : nous ne comptons pas en politique, c'est entendu. Tout de même, puisqu'il met en scène un socialiste, il aurait pu, il aurait dû lui faire exposer la conception collective de la société — qui n'est pas plus chimérique que la Royauté idéale de M. Maurras ; et puisqu'il met en scène un anarchiste, il aurait pu ne point lui donner l'attitude d'un niais qui nie sans vouloir comprendre. Pour ne citer que trois noms, Reclus, Kropotkine et Grave ont donné d'assez bons arguments en faveur d'une conception anti-autoritaire de la société. Ce sont des utopistes, il est vrai. Mais la République dont rêve le groupe de *la Démocratie Sociale* — auquel appartient M. Dagan — est-elle beaucoup moins utopique ? Et puis la lecture de nos utopistes aurait évité à M. Dagan de nous faire dire une jolie bêtise, ce qui n'est pas beau entre adversaires. Les anarchistes, selon lui, vont affirmant : « Otez le principe d'autorité et remplacez-le par celui de liberté et vous verrez comme tout marchera. » Quel anarchiste fut bénêt à ce point ? Les plus téméraires, les plus optimistes, quant au devenir social ont voulu substituer au gouvernement arbitraire de quelques hommes, le gouvernement des choses, « des nécessités » ; la fédération des communes et des groupes libres (Kropotkine) à l'Etat centralisé et autoritaire ; et le droit de l'Individu à la raison d'Etat. Est-ce pour plus de facilité que M. Dagan n'en veut rien savoir ?

Les hommes irraisonnables ont besoin d'être menés et tenus en laisse (ce qui ne signifie pas encore qu'ils ont besoin d'être tondus, battus et bernés. S'ils étaient livrés à eux, mêmes les plus forts feraient la loi dans une guerre chaotique de tous contre tous. Si l'autorité évitait cela — et telle est sa mission ! — je ne serais pas anarchiste. Mais elle organise, systématise, la guerre de tous contre tous ; elle remplace le brigandage des grand'routes par le brigandage financier, l'assassinat au coin des bois par l'assasinat des populations ouvrières dans les usines, les mines et les taudis. Mr Dagan dit que c'est là le progrès. Je ne le trouve pas. Contre l'incapacité des hommes à vivre raisonnablement l'autorité serait un remède si — si ! — on pouvait la remettre entre des mains raisonnables. S'y trouve-t-elle une fois sur mille ? Les Rois, me répondra l'étudiant d'*Action Française* de M. Dagan, bons ou mauvais, ont fait la France... — Eh, eh ! Etait-il indispensable à la vie des hommes, à leur bonheur, à leur culture que la France fût formée comme elle l'est ? Qui vous dit que sans eux, elle ne se fût pas mieux formée ou que, sans elle, nous ne serions pas plus heureux en ce siècle ? Justifier l'autorité par ce qui est, c'est lui attribuer le mérite des choses qui se sont le plus souvent accomplies contre elle, par les conquêtes de la libre initiative des hommes sur les disciplines sociales...

Je crains de dire du livre de M. Dagan plus de mal que de bien, ce qui serait injuste. Force m'est pourtant, avant de finir — j'empiète déjà d'une demi colonne sur la copie d'autrui ! — de souligner la confusion qu'il fait entre la loi, la loi de l'Etat, et les lois naturelles. Par les voies de la raison, il paraît que les Lois enregistrées dans le Code Napoléon découlent des lois naturelles ! A la vérité la confusion est plus dans les termes que dans les idées ; elle est néanmoins déplorable. Les Lois n'enregistrent que les mœurs établies, et ce au profit des maîtres ; loin de se conformer aux lois naturelles elles s'opposent souvent, de façon monstrueuse, à ce que celles-ci dominent... En outre, M. Dagan leur attribue une vertu d'efficacité qu'elles n'ont plus, en supposant qu'elles l'aient jamais eue. Je me permets ici de le renvoyer au livre de M. Jean Gruet : *La vie du droit et l'impuissance des lois*, et au chapitre édifiant que M. Gustave Le Bon (qui n'est pas anarchiste, il s'en faut) consacre à ce sujet dans sa *Psychologie politique*. Que diable, ces opinions modernes valent bien les arguments de la métaphysique rationaliste de Platon !

Ces critiques faites, je pense que la lecture de l'*Art de gouverner* ne sera inutile à personne, l'art de *bien* (!) gouverner les autres étant semblable à celui de se bien gouverner soi-même.

LE BIBLIOGRAPHE.

Ce serait une grand erreur de croire que quand la populace crie : A mort ! sur le passage d'un criminel, elle cède à une ardeur de justice. Non, elle obéit au même instinct collectif de férocité qui anime une meute contre un sanglier aux abois.

Edmond THIAUDIERE.

SANINE

Roman individualiste

par Michel ARTZYBACHEFF

3 fr. 50

Groupe des Causeries populaires" — Salle de l'Université Populaire

7, Rue de Trétaigne, à Montmartre

DIMANCHE 5 MAI, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

(au profit de **L'ANARCHIE**)

MATINÉE ARTISTIQUE

en camaraderie

organisée avec le concours des chansonniers révolutionnaires

Lanoff — Bousquet — Paillette — St-Gilles — R. d'Artigues — C. Misère — Mauricius
Guérard (dans leurs œuvres) — **Coladant** (dans les œuvres de Couté)
Lucienne Désiris — Camille Voisin — Daisy Free — Clamis — Jenny — Maurice B.
Tony Bernat (dans les œuvres de Lanoff)

QUELQUES INSTANTS DE CAUSERIE :

Le meilleur des gouvernements par MAURICIUS

Ne rien croire, ne rien respecter par E. ARMAND

Au piano : Mme HEYDEN

Intermèdes musicaux par deux camarades (contrebasse et violon)

Vestiaire obligatoire : 50 centimes

NOTRE CORRESPONDANCE

LE BONHEUR

a P. Sacomani.

Une coquille s'est glissée dans ma réponse insérée au dernier numéro, c'est de « la *disposition* » de mon produit et non de « sa disparition » qu'il s'agit.

E. A.

à Ixig ec.

Je ne veux pas revenir sur cette question du Bonheur qui me paraît maintenant avoir été discutée amplement. Je désire simplement compléter ma pensée inexactement rendue. Au fond, il m'indifférè que la disparition de l'Autorité rende l'humanité heureuse ou pas. Je n'ai rien à perdre par suite de la disparition de l'autorité et nous verrions bien ce qui en ressortirait. Aussi ne lèverai-je pas le petit doigt pour que perdure une des moindres formes de l'autorité telle que la société actuelle la comprend et l'exerce.

E. ARMAND.

A propos des fêtes....

à Von Fymmie ick.

A mon avis, tu me sembles n'avoir nullement compris le « sens » et la « portée » des fêtes dont tu parles.

Celles-ci n'ont pas seulement pour but de faire se réunir les anarchistes, elles tendent surtout à frapper les indifférents, ceux « qui s'ignorent » ; à leur faire entendre, mêlé au reste, l'exposé de nos théories.

Et si au lieu d'avoir cent personnes convaincues à la fête, il y en a cinq cents, le résultat n'est pas à dédaigner. Cela à deux points de vue : D'abord parce que, généralement, un droit d'entrée étant prélévé, le surplus profitera aux groupes organisateurs, ensuite parce que, parmi les auditeurs, quelques-uns risquent d'être touchés par nos conceptions qui ne l'auraient pas été autrement.

Ils écouteront une causerie, entendront des chansons révolutionnaires, achèteront des brochures, emporteront des invendus.

Peut-on prévoir le résultat de cette vulgarisation de nos idées ? Peut être est-il plus grand qu'on ne le croit.

Les « moyens » employés, le battage nécessaire, tout cela peut sembler grotesque, mais qu'importe ! — si le « but » de ces fêtes « de propagande » est atteint.

Van Eymmerick peut-il nous indiquer mieux ?

ACRAN.

Revue des Journaux

LES TEMPS NOUVEAUX

Kropotkine essaye de remettre les choses au point concernant le mouvement révolutionnaire mexicain. Il est certain que le Mexique est en état permanent d'agitation, mais je demeure méfiant car il me semble voir derrière cette agitation, se profiler l'ombre de quelque profiteur ou aspirant dictateur.

Jean Grave — assez impartial quand il ne s'agit pas des individualistes dont il n'a jamais compris le point de vue — s'était montré réservé avec raison. Et malgré les explications de Kropotkine, je crains que le Mexique ne s'achemine vers l'état de choses qui est commun à toutes les républiques sud-américaines.

TIERRA Y LIBERTAD

Excellent article d'Anselmo Lorenzo sur la République mésocratique — gouvernement des pauvres par les riches. J'ai fort goûté ses allusions à la République démocratique et fédérale Argentine avec sa Terre de Feu, plus horrible que la Sibérie, et ses lois exceptionnelles ; — et à la France où le trust des banquiers domine à la Présidence, aux Ministères et au Parlement.... Une république espagnole vaudrait ce que valent les républiques, pas grand chose, à moins qu'on ne considère l'obtention du divorce, la séparation des Eglises et de l'Etat et l'école neutre comme justifiant un changement de régime.

L'AFFRANCHI

Dans l'*Affranchi* de Bruxelles, excellent manifeste anti-électoral. Un peu teinté d'ouvriérisme, cependant. Dans un article intitulé « Logique anti-parlementaire », R. Fraigneux dit leur fait aux libertaires opportunistes belges qui prétendent que l'avènement du suffrage universel est une étape sociale indispensable..

LA GUERRA TRIPOLINA

Les anarchistes de Londres ont publié un journal spécial de propagande pour protester contre le brigandage tripolitain. Il y a là de bons articles, telle ceux de Malato, mais qu'ont à faire Mazzini et Garibaldi avec le concept anarchiste et je ne comprend pas la préoccupation du camarade que je viens citer « de sauver à la face de l'histoire, à la face de l'humanité, tout ce qui peut encore être sauvé de l'honneur de l'Italie ».

Il est vrai qu'ici nous ne croyons en rien...

LE LISEUR.

Trois Mots aux Amis

LES CAMARADES désirant rencontrer notre ami E. Armand le trouveront sûrement à Paris les dimanche, lundi et mardi de chaque semaine.

A TOUS. Prendre note qu'il nous est impossible d'insérer les communications et trois mots qui nous parviennent plus tard que le lundi à midi

A CERTAINS. Nous aurions pu faire davantage pour la campagne abstentionniste ? Nous sommes si peu nombreux en ce moment et « l'Insoumis » paraissant nous remplace pour cette fois.

UN CAMARADE chanteur et mandoliniste cherche copain guitariste pour faire la chanson à Paris ou au dehors, étranger si nécessaire. Ecrire au journal.

BAVAY et Guard demandent nouvelles de Cormeries. Ecrire au journal.

LA TULIPE demande adresse de Louis J. et Ar. Ecrire comme à l'habitude.

LE BONHEUR. Nous considérons la question comme épuisée.

GRAVELLE donnera adresse à Lorulot, 10 impasse Montferrat XIX.

TAGGER. Tierra y Libertad, calle Cadena 39, 2. 1° Barcelone. Espagne

LE CAMARADE camelot qui habite Cholet et se trouvait à St. Nazaire en septembre donnera son adresse à Carteau, 15 r. du Prieuré à St. Nazaire.

ROUERGEN. Merci.

JACOB : **Pourquoi j'ai cambriolé**

Edition de l'*Idée libre*

5 cent. l'exemplaire ; 1 fr. 50 le cent

Où l'on discute, Où l'on se voit

CAUSERIES POPULAIRES. — Salle Beyersdorfer, 69, rue de l'Hôtel-de-Ville, lundi 6 mai, à 8 h. 1/2. Causerie sur la " Cité du Soleil " de Campanella par E. Armand.

CAUSERIES POPULAIRES du Fg. St-Antoine. — Jeudi 2 mai, au préau des Ecoles, 38 rue Trousseau. Causerie par A. Lorulot.

ORLEANS. — « hors du troupeau » ... (Gr. anarchiste-individualiste.) Réunion tous les samedis à 8 h. 1/2, 24, rue Bannier.

VALENCIENNES, ST-SAULVE et environs. Dimanche 28 avril à 4 h. chez Derambure, place de la Bascule, à St. Saulve. Causerie sur l'antialcoolisme et la limitation des besoins.

VIENNE. — Réorganisation des « Causeries Populaires ». Réunion tous les samedis au nouveau local, 131, rue Seyraize.

THIERS. — Mardi 7 mai, à 8 h. 1/2, réunion à la Bourse du Travail. Invitation à tous les camarades.

Imp. spéciale de « l'anarchie »

TRAVAIL EN CAMARADERIE

Le gérant : A GILLET